

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix
Autorisation de la diffusion de la voix/de l'image et de travaux de l'élève

1 Désignation du projet

Projet pédagogique « S'ouvrir au monde » : tout au long de sa scolarité au collège Antoine Delafont (maximum 5 années en cas de redoublement), l'élève pourra communiquer à travers le site, les blogs du collège, et le yearbook sur les activités pédagogiques réalisées (en cours, sorties, voyages, UNSS, clubs, école ouverte, ateliers) développer des compétences en lien avec le socle commun (communiquer à l'oral/à l'écrit en français, en langue étrangère, s'approprier les compétences du socle autour de l'informatique et d'internet, faire preuve d'autonomie et d'initiative...). L'élève valorisera ainsi ses compétences, ses travaux et ses actions réalisées dans le cadre de toute sa scolarité au collège Antoine Delafont. Il pourra garder aussi une trace de son passage au collège par le YearBook et les photographies de classe. Adresses des sites : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-montmoreau/> , les blog du domaine www.blogpeda.ac-poitiers.fr . Adresse du site à accès restreint pour les élèves en section Euro : <http://new-twinspace.etwinning.net> . Nom et adresse de l'établissement : Collège Antoine Delafont 3 av Henri Dunant BP12 16190 Montmoreau-Saint-Cybard

2 Modes d'exploitation envisagés :

Attention : les utilisations pédagogiques (« images » en EPS, « voix » en cours de langues...) ne rentrent pas dans ce cadre et sont intégrées dans la pratique enseignante.

Support	Durée	Étendue de la diffusion	Prix
En ligne	Toute la scolarité au collège (maximum 5 années en cas de redoublement)	<p>- Internet : voir les adresses ci-dessus désignées au point 1</p> <p>- Intranet et site à accès restreint (non public, sécurisé avec accès par mot de passe comme le réseau du collège)</p> <p>Je dispose d'un droit de retrait : je peux à tout moment faire retirer du site ou d'un blog ma photographie (ou faire flouter mon visage dans une photo de groupe), un fichier son de ma voix, un de mes travaux en m'adressant au chef d'établissement du collège Antoine Delafont.</p>	0
Livre photo	Illimité	Livre (Yearbook) proposé à la vente en fin d'année par le FSE, incluant les photos de différents projets, les photos de classes ainsi que les photos individuelles. Pour certains projets, possibilité aussi de diffusion sur un CD/DVD souvenir des photographies/vidéos d'un voyage (gratuit pour l'élève). Les photographies de classe proposées par le FSE proposées à la vente.	Fixé en fin d'année
Pronote, papier, intranet	Pour l'administratif (carnet de liaison, trombinoscope pour le le personnel du collège, version papier et version numérique dans Pronote et sur l'intranet des professeurs)		
Projection en classe	Pour un usage collectif dans les classes des élèves enregistrés (film et diaporama des séjours au ski, à l'étranger, des sorties pédagogiques et autres actions) +droit de retrait		

3 Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle, Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix ainsi que des travaux de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Ces enregistrements de l'image/de la voix du mineur que vous représentez seront réalisés sous l'autorité du chef d'établissement du Collège Antoine Delafont 3 av. Henri Dunant BP 12, 16190 Montmoreau-Saint-Cybard (Éducation nationale, académie de Poitiers).

Les enregistrements de la voix, les prises de l'image (photo/vidéo), la réalisation des travaux des élèves (texte, dessin...) se font dans le cadre des activités pédagogiques scolaires (cours, sorties, voyages, UNSS, clubs, école ouverte, ateliers) sous l'autorité d'un adulte membre de l'équipe pédagogique du collège, et ce durant toute la scolarité de l'élève mineur au collège A. Delafont (maximum 5 années si redoublement d'une classe).

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Pour les travaux des élèves (texte, dessins...) l'élève en reste l'auteur et bénéficie ainsi de tous les droits d'auteur.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur. De même, le nom de famille de l'élève ne sera jamais publié ni associé à son image pour toutes les diffusions (papier et internet).

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

.....Coupon à retourner à Mme BELROSE.....

Je soussigné(e) (NOM Prénom du/de la responsable légal-e)

Pour l'élève : NOM..... Prénom : classe :

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Diffusion internet (selon les projets Site du Collège ou blog académique ou etwinning)	oui	non
Diffusion non public (réseau du collège, site à accès restreint)	oui	non
Le livre photo de l'année (Year book)	oui	non

Je dispose d'un droit de retrait : je peux à tout moment faire retirer du site ou d'un blog la photographie de l'élève que je représente (ou son visage sera flouté dans le cas d'une photographie de groupe), un fichier de sa voix, un de ses travaux en m'adressant au chef d'établissement du collège Antoine Delafont. **Je peux à tout moment demander à modifier cette autorisation (fichier à disposition sur le site du collège).**

Fait à : **Signature du représentant légal du mineur :**
Le (date) :

Autorisation valable dès retour du présent document et jusqu'à la fin de la scolarité au collège de Montmoreau.